

le MAG Syndical

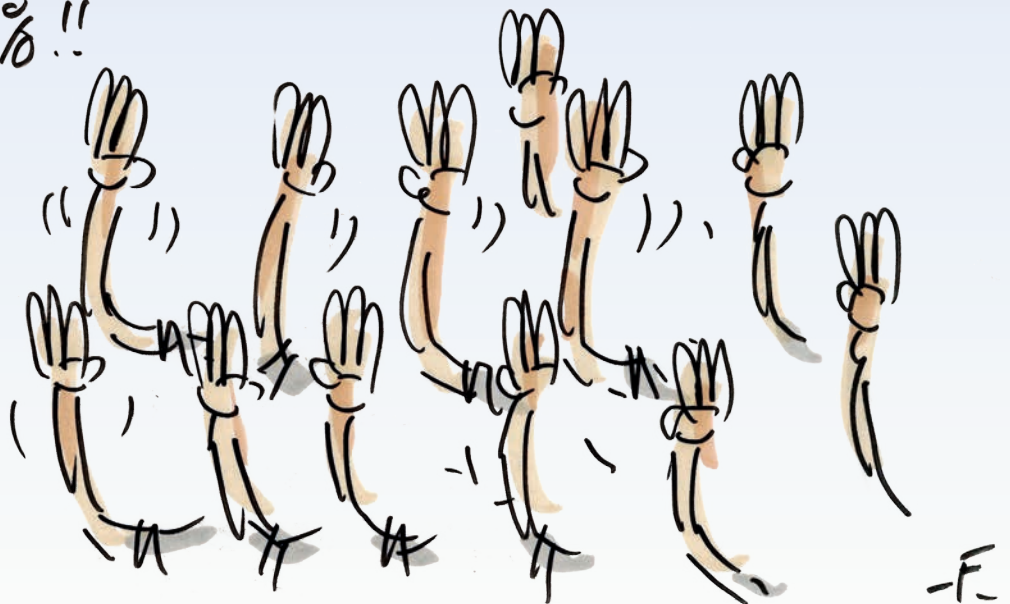
la
cgt
Finances
Publiques

5 AU 9 JUIN 2023 - LA PALMYRE

SPÉCIAL 5^e CONGRÈS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

MERCI AMBROISE CROISAT

APRÈS 4H
DE VOTE À MAIN LEVÉE
LES PROBLÈMES D'ARTHROSE
SONT PRIS EN CHARGE
À 100%!!





SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

ARTICLES

Congrès de la CGT finances publiques	4
CEN/CFC	6
Manifestation à La Palmyre	7
Adresse du congrès de la CGT finances publiques	8
Lettre aux Ministres	9
Adresse du CCN aux syndiqué.es CGT	11
Ça suffit !	13



Le mag syndical N°45 - JUILLET 2023

CGT - Finances Publiques

Case 450 et 451 - 263, rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 80 80 - Fax : 01 48 70 71 63

Facebook : @cgt.finpub - Twitter : cgt_finpub

Directeur de publication : O. VILLOIS

ISSN 2118-1527 - CP n°CPPAP : n°0920 S 06183

Composition : CARREMENTCOM - 01 43 02 08 35

Impression : Rivet Presse Edition - Limoges

e.mail : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr

e.mail : dgfip@cgt.fr

Prix : 0,50 €



ÉDITORIAL

6 mois de lutte, 53^e congrès de la CGT, V^e congrès de la CGT Finances Publiques. Et après ?

« Du 5 au 9 juin,
le V^e congrès
de notre syndicat
national s'est tenu
à La Palmyre »

La période estivale s'ouvre après des mois d'une activité syndicale intense et riche d'enseignements. Ces 6 derniers mois nous avons mené une lutte historique contre la réforme des retraites. Elle fut historique par son caractère unitaire solide, mais aussi par son ampleur ; des millions de manifestant.es ont lutté contre cette réforme brutale, injuste et injustifiée.

Dans le même temps, en mars, s'est tenu le 53^e congrès de la CGT à Clermont-Ferrand. Un congrès qui restera dans les mémoires, les délégué.es des syndicats ayant rejeté à 50,32 % l'activité menée ces dernières années. Si les tensions furent bien réelles, pour autant, forte de plus de 120 ans d'existence, la CGT et ses délégués ont su se rassembler en amendant et en adoptant le document d'orientation à 72,79%.

Du 5 au 9 juin, le V^e congrès de notre syndicat national s'est tenu à La Palmyre. Il fut également historique par sa composition, plus de la moitié des délégué.es étant des primo-congressistes, mais aussi par la fraternité et sororité qui l'ont caractérisé, et par sa convivialité.

De ces événements on peut être optimistes : si la bataille contre la réforme des retraites n'a à ce jour pas pu aboutir, beaucoup d'avancées sont à mettre en avant. La confiance à l'égard des organisations syndicales et en particulier de la CGT s'est considérablement renforcée. La lutte menée et la capacité de tenir une intersyndicale forte au service du peuple a démontré à nouveau la légitimité de la CGT.

L'élection, pour la première fois de son histoire, d'une femme à la tête de la CGT, démontre également l'évolution de notre organisation, une CGT qui évolue, une CGT cohérente avec le salariat et la société.

Enfin, notre syndicat CGT Finances Publiques renoue avec une qualité de vie syndicale indispensable pour que les militant.es vous défendent et vous représentent au mieux sur tout le territoire.

La pause estivale est la bienvenue pour toutes et tous, profitons-en pour refaire le plein d'énergie pour toutes et tous se retrouver à la rentrée.

Fort.es des enseignements de ces derniers mois, soyons de plus en plus nombreux et nombreuses à nous impliquer pour la défense des agent.es des finances publiques, à militer dans une CGT qui contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté, féministe et écologique, qui répond aux besoins et à l'épanouissement collectif et individuel des femmes et des hommes.



CONGRÈS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Le 5^e Congrès de la CGT Finances Publiques s'est tenu du 5 au 9 juin 2023 à la Palmyre (Charente-Maritime).

205 délégué-es, dont 110 primo-congressistes, représentant 95 sections étaient présent.e.s à ce congrès. Les autres sections n'avaient pas envoyé de délégué.es.

Ce chiffre très important de primo-congressistes est un signe de vitalité de notre syndicat et de renouvellement de ses militants.

Un congrès est un moment démocratique essentiel du syndicat.

C'est au cours de celui-ci que sont décidées l'orientation et les revendications de notre syndicat. C'est aussi le moment où se tissent des liens entre sections, membres de la direction nationale et camarades permanents à Montreuil.

Un congrès, ça redonne aussi « la pêche » aux militants.

D'autant plus qu'au milieu de cette échéance démocratique se tenait une journée nationale d'action le 6 juin, contre la réforme des retraites, à laquelle le congrès dans son ensemble a participé en organisant une manifestation à la Palmyre. Cet événement inédit, rassemblant près de 300 personnes, a été fortement remarqué par les personnes ayant croisé notre route, ainsi

que par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, qui compte en faire le récit dans une prochaine publication.

Les délégué-es ont travaillé sur le document d'orientation, ainsi que les repères revendicatifs, feuilles de route de la CGT Finances Publiques pour la mandature qui s'ouvre.

Environ 800 amendements avaient été présentés par les sections pour enrichir le document initial proposé par la commission exécutive nationale sortante.

Une pré-commission d'avant congrès de la direction sortante avait déjà proposé l'adoption d'environ 1/3 de ces amendements, permettant ainsi au congrès de mieux se concentrer sur les amendements restants.

Après des débats en commissions et en séance plénière, plus d'1/3 des amendements restants ont été adoptés. Le document d'orientation ainsi modifié a été voté à 93,06 %.

Idem pour les différents repères revendicatifs qui ont été votés à plus de 95 % pour 11 d'entre eux et à 85 % pour 2 d'entre eux.

La CGT Finances Publiques, forte de cette nouvelle orientation, s'engage à construire un syndicalisme capable de lutter contre les politiques antisociales, contraires aux intérêts des agents et de la population, pour gagner

de nouveaux droits, pour un service public, dont la DGFIP, au service d'une société plus juste, solidaire et féministe. Pour ce faire, elle œuvre à développer ses forces et son audience électorale, afin d'élever et élargir le rapport de force nécessaire à la satisfaction des revendications.

Dans les assemblées générales qui s'étaient déroulées dans les mois précédents notre congrès, les syndiqué.e.s avaient également débattu du bilan d'activité et du bilan financier de la mandature écoulée.

Le premier a été adopté à 87,75 %, le deuxième à 98,86 %.

Enfin, de nombreuses modifications statutaires, proposées par la direction sortante et les sections, ont également été votées. Les nouveaux statuts sont accessibles sur notre site national dans l'espace réservé aux syndiqué.es.

Lors du congrès, un membre de la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles de la CGT est venu exposer le travail de cette dernière. Cela confirme l'engagement de notre syndicat pour lutter contre ce fléau, y compris en interne.

Une table ronde sur la mutation du travail et le militantisme s'est tenue avec la participation d'Emmanuelle Lavignac, d'Isabelle Vuillet (Educ), d'Agathe Le-Berder (UGICT) et d'Hugo Coldebœuf (Banque de France). Les participants ont pu partager leurs expériences avec les congressistes.

Des ateliers se sont également déroulés avec comme thèmes :

- Revendicatif et syndicalisation des non titulaires
- Nouvelles organisations du travail : émancipation ou contrainte ?
- Suivi et animation des collectifs régionaux : besoins des sections

Ces ateliers avaient pour objectifs d'affiner nos revendications et/ou fixer une feuille de route pour la prochaine direction nationale.

Lors de la dernière journée, les délégué-es ont élu la nouvelle direction (Commission Exécutive Nationale - CEN) composée de 50 membres et la nouvelle Commission Financière de Contrôle composée de 5 membres. (La liste est en page 6)

La CEN est composée de 19 femmes et 31 hommes (il y avait 17 femmes et 33 hommes dans la précédente CEN). La nouvelle direction nationale est renouvelée à 48 %.

La Commission Financière de Contrôle est composée de 2 femmes et 3 hommes, comme lors de la dernière mandature. Elle est renouvelée à 60 %.

Fanny De-Coster et Bruno Monziols ont été réélus respectivement secrétaire générale et administrateur à la politique financière lors de la 1^{ère} réunion de la CEN à la toute fin du congrès.



CEN						
NOM	PRÉNOM	SECTION	F	H	NOUV CAND.	CAT.
ARTEAUD	MARIELLE	44	1			B
BALDO	PASCALE	DISI RAAB	1			B
BANCON	LAURENT	DISI SO		1		A
BARDET	FABRICE	03		1	1	B
BERNARDEAU	SYLVAIN	BN		1		B
BORDE	STEPHANE	DISI GE		1	1	B
BOREL	MARIE-PIERRE	99	1			B
CARPENTIER	SYLVAIN	BN		1		B
CAUDRON	CRISTEL	13	1		1	B
CHABROULET	ERIC	DISI IDF		1		B
CHENILCO	BERTIN	971		1	1	A
CHRISTIEN	ALEXANDRA	22	1		1	A
CORREIA	SANDRINE	06	1		1	B
CRASTE	PHILIPPE	BN		1		B
DAMPENON	FABIEN	BN		1		A+
DANGIN	SAMUEL	93		1	1	B
DE COSTER	FANNY	BN	1			A
DEVAUX	ALAIN	14		1		B
DUBOIS	LAURENT	972		1	1	B
FATHI	THAMI	34		1	1	B
FAUVEL	JULIE	31	1		1	A
FOUILLADE	SEBASTIEN	19		1	1	B
GONCALVES	ROBERTO	DNEF		1	1	A
GORY	PHILIPPE	23		1		A
GUERRA	HELENE	RETRAITÉE/75	1			A+
JALMA	MICKAEL	974		1	1	B
JULIEN	MAGALI	67	1		1	A+
LAPLAGNE	DIDIER	BN		1		B
MANIGLIER	OPHELIE	94	1		1	A
MARTINE	CATHERINE	75	1			A
MAZAUD	CECILE	BN	1		1	A
MICALCZENIA	NATHALIE	72	1		1	A
MILLE	JOSEPHA	05	1		1	B
MONZIOLS	BRUNO	BN		1		A+
NAVARRO	JOSE	65		1	1	A
OUDIT	JOHAN	57		1		B
PASCALIDES	VERONIQUE	BN	1			A
RABILLARD	MICHEL	47		1		B
REMMERY	THOMAS	59		1	1	A
RICHER	MARY	35	1		1	B
RUDER	YAN	02		1	1	B
SARRAIL	CLAIRE	13	1		1	B
SCALBERT	FREDERIC	BN		1		B
SERVEL	JEAN-MARC	31		1		B
SOTTET	FRED	84		1		A
THIRION	NICOLAS	BN		1		A+
VILLOIS	OLIVIER	BN		1		A
VIRGILI	REMI	45		1		C
VIRY	NADEGE	33	1		1	C
WEBER	SEBASTIEN	BN		1		C

CFC						
NOM	PRÉNOM	SECTION	F	H	NOUV CAND.	CAT.
BATTIN	NATHALIE	06	1			A
COSSAT	ROMAIN	67		1	1	A
DUCHEMIN	ISABELLE	35	1			A+
FABRY	ARNAUD-GUILHEM	87		1	1	B
KAC	ALAIN	22		1		RETRAITÉ





Adresse du congrès de la CGT Finances Publiques

Les délégué-e-s CGT Finances publiques réuni-e-s en congrès à la Palmyre réaffirment leur total engagement dans la lutte pour s'opposer à la contre-réforme des retraites Macron-Borne.

Pour la CGT, la retraite, c'est 60 ans ! À taux plein ! Des solutions existent, de l'argent il y en a ! 200 milliards d'exonérations fiscales et sociales pour le patronat, 413 milliards pour l'armée et les industriels de l'armement ; qui auraient pu servir, entre autres, au financement des retraites. Ce n'est pas moins d'État, c'est moins d'État social !

Ils saluent l'ensemble des personnels de la DGFIP qui, par leurs mobilisations, la grève, la convergence dans les manifestations interprofessionnelles, unitaires et intergénérationnelles, ont permis, face à l'autoritarisme et la dérive illibérale du gouvernement, de renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Face au déni démocratique, face à la violence de l'appareil d'État et aux dérives et violences policières subies par le corps social, face à la répression syndicale, la CGT Finances Publiques réaffirme ses valeurs de Démocratie, d'Égalité, de Justice sociale, de Fraternité et de Sororité envers toutes les travailleuses et tous les travailleurs en lutte.

La CGT revendique la retraite à 60 ans, le maintien des régimes de retraite pionniers, le code des pensions et un réel plan d'égalité salarial femmes/hommes qui permettrait de générer 8 milliards d'euros de recettes pour la sécurité sociale.

Depuis plus d'un an, l'inflation repart à la hausse et dépasse aujourd'hui les 15 % sur les produits alimentaires. L'urgence salariale est d'exiger l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, des retraites, d'exiger leur indexation sur l'inflation, de construire le rapport de force nécessaire à la revalorisation des grilles indiciaires afin de garantir une vraie évolution de carrière par grade et par corps.

La CGT Finances Publiques continue de combattre la loi de transformation de la Fonction Publique, qui attaque le statut (remplacé par le code de la Fonction Publique) et remet en cause les droits et garanties des agents, les carrières et la rémunération.

La CGT Finances Publiques mettra tout en œuvre pour qu'au sein des services de la DGFIP le quotidien des agents ne soit plus la mise sous pression permanente.

La CGT Finances Publiques revendique le droit au déroulement de carrière pour chaque catégorie et combattra toute tentative de recentrage du régime indemnitaire autour de la notion de « mérite » ou d'emploi, comme l'envisagent Guerini et ses acolytes, Simonpoli et Peny.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques exige le retrait des lignes directrices de gestion, outil du démantèlement de nos missions, de nos carrières, de nos statuts particuliers et du droit à la mobilité choisie.

La CGT Finances Publiques combattra toute tentative d'individualisation de la carrière, toute tentative de management délétère et mettra tout en œuvre pour reconquérir des droits sociaux pour les agents et les contractuels - titulaires ou non-titulaires (CAPN, CAPL, CHSCT, Action sociale).

La CGT Finances Publiques revendique un véritable service public économique, fiscal, foncier, financier et comptable, ainsi qu'un maillage territorial garantissant l'égalité d'accès et de traitement des usagers et partenaires. Un service public de proximité et de pleine compétence nécessite l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'effectifs statutaires à la hauteur des enjeux de nos missions de contrôle des fonds publics et d'égalité devant l'impôt (lutte contre la fraude et l'évasion fiscale).

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt de la dématérialisation obligatoire et forcée.

Nous inscrivons notre action syndicale dans la lutte pour résorber la précarité et l'emploi contractuel au profit d'emplois statutaires et qualifiés.

La CGT Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP à la rejoindre toujours plus nombreux pour ne pas subir l'arbitraire dans les services, pour améliorer les conditions de travail, pour construire un monde plus juste basé sur la réponse aux besoins sociaux, pour d'autres choix de société fondés sur l'émancipation et le progrès social et environnemental, la paix, la justice, l'égalité femme/homme, la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

Le congrès invite tous les collègues à se réunir pour définir les revendications et à se mobiliser avec la CGT Finances Publiques.

**Tous ensemble dans l'action,
Tous ensemble dans la lutte, vive la CGT Finances Publiques !**



La Palmyre, le 8 juin 2023

Messieurs les Ministres,

Face au saccage délibéré de l'ensemble des missions de la DGFIP, le Congrès de la CGT Finances Publiques vous alerte sur l'urgence d'intervenir face à une réelle mise en danger de nos agents.

Suite au déni du Directeur Général au dernier CSAR face au droit d'alerte déposé, nous ne pouvons accepter cette manière de balayer la souffrance des agents sous prétexte de devoir « rattraper la dette technique ».

Comment cette justification de notre directeur ne pourrait-elle pas être prise par des milliers de collègues comme une marque de mépris ?

Devant la profonde détresse des agents, la DG ne répond que par le développement du management toxique, en se fiant notamment à la très controversée courbe du deuil qui rappelle les sombres heures d'Orange/France Telecom.

À présent les services du Cadastre et SIP se trouvent impactés par une réforme ubuesque avec la généralisation précipitée de nouvelles applications non abouties, qui s'apparente à un bêta test sur l'ensemble des services.

En effet, tous les services du cadastre se trouvent totalement submergés et dans l'impossibilité de poursuivre leurs missions. La simple mise à disposition des données cadastrales aux usagers, souvent anciennes, a des conséquences très lourdes pour les agents des Services des Impôts Fonciers. En déployant GMBI avant d'avoir procédé à la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, la DG a ouvert la boîte de Pandore.

Quant aux Services des Impôts des Particuliers, ils sont également impactés par la mise en place de GMBI, contrairement aux annonces mensongères et hypocrites de la DG. Comment peut-on parler de réforme indolore lorsque la décision a été prise de supprimer 1500 postes par anticipation sans aucun recul ?

La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, toujours dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail...

Ces dégradations ont des conséquences sur la santé des personnels, qui se traduisent par des arrêts de travail, un épuisement professionnel, des tentatives de suicides, et ce n'est que le début !

Nous vous alertons sur l'accident industriel qui s'annonce : le prochain rôle de Taxe d'Habitation prévu cet automne.

Quant à la gestion des taxes d'urbanismes récemment transférées, les services du Cadastre sont dans l'incapacité de prendre en charge cette nouvelle mission. Cette situation aura de graves conséquences financières sur les budgets des collectivités territoriales.

Enfin, la volonté de supprimer le rôle essentiel des géomètres a des conséquences sur la fiabilisation des bases et sur la qualité du plan cadastral, ce qui crée un climat anxiogène. Ils sont expulsés de leur cœur de métiers dans lesquels ils se sont investis et ont laissé une part d'eux-mêmes. Par le dénigrement de leurs compétences spécifiques, les techniciens que sont les géomètres sont les sacrifiés du Foncier Innovant et de la transformation numérique.

Ce qu'il y a de bien avec l'intelligence artificielle, c'est qu'elle est imperméable à l'émotion. Sachez que la souffrance des collègues victimes du rouleau compresseur des réformes n'a, elle, rien d'artificiel !

Pourtant, depuis 2 ans nous alertons sur les problèmes prévisibles liés à la mise en place de GMBI.

Pourtant, depuis 1 an nous avons demandé le report de la mise en place de GMBI, afin d'éviter la situation catastrophique actuelle.

Pourtant, depuis 1 an nous demandons la tenue d'un Grenelle du Cadastre.

Pourtant, depuis 2 ans nous demandons de véritables groupes de travail qui ne soient pas des grand-messes.

Mais non ! La DG est certaine de savoir mieux que quiconque ce qui est bon pour les agents.

Finalement, nous retrouvons sans surprise la même verticalité et la même condescendance que celles affichées par le gouvernement pour la réforme des retraites.

Nous vous rappelons le droit d'alerte exercé par la CGT Finances Publiques le 11/04/23 pour risques psycho-sociaux, à ce jour sans réponse. Monsieur Le Maire, monsieur Attal, il est de votre responsabilité politique de tout mettre en oeuvre pour protéger la santé des agents de votre Ministère.

En conséquence, la CGT Finances Publiques :

- **demande l'arrêt de GMBI,**
- **réclame des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers,**
- **demande un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des « gains de productivité » non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens,**
- **réitère sa demande faite en avril 2022 pour la tenue d'un Grenelle du Cadastre,**
- **demande sans délai la convocation de la formation spécialisée nationale.**



Fanny DE-COSTER

Secrétaire générale CGT Finances Publiques



Montreuil, le 15 juin 2023

Adresse du CCN aux syndiqué-es CGT Les revendications sociales vont s'imposer au Gouvernement et au patronat !

Nous sommes fier-es des 5 mois de lutte acharnée menée par les syndiqué-es de la CGT !

600 000 adhérent-es CGT salarié-es et retraité-es sur 52 millions d'adultes, ont contribué à faire vaciller le Gouvernement. Imaginons ce que cela serait si nous étions 1 million de syndiqué-es ! En constatant que l'action syndicale est un vrai contre-pouvoir, plus de 30 000 salarié-es ont décidé de nous rejoindre.

Elles et ils sont probablement encore plus nombreux à refuser la fatalité, à être en colère face au mépris du Gouvernement, et à chercher comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir. Nous devons absolument créer l'occasion de discuter avec elles et eux sur le terrain et leur proposer l'adhésion à la CGT.

Pour faire face à notre mobilisation d'une durée et d'un niveau record, le Gouvernement a fait usage de tous les coups de force et de toutes les combines institutionnelles à sa disposition ! À cause de cela, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? Non ! Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout est plus compliqué maintenant et le prix à payer sera élevé.

La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au Gouvernement.

Nous ne raterons aucune occasion de nous battre pour l'abrogation de la réforme que le Gouvernement vient d'imposer. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent (PPL, amendements au PLFSS, RIP...) pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

Continuons à porter notre refus de cette loi et à tout faire pour empêcher sa mise en œuvre. Regagnons ce qui nous a été volé en exigeant la création dans les entreprises et dans les branches de dispositifs permettant des départs anticipés en retraite. La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC ARRCO prévue à l'automne sera un enjeu très important pour gagner une amélioration du niveau des pensions des salarié-es du privé et ainsi limiter l'impact de la réforme du régime général. La CGT se saisira de chaque négociation pour qu'elle se fasse sur la base des exigences des salarié-es et pas sur un agenda social patronal ou gouvernemental régressif. Avec les réformes en prévision (lycées professionnels, loi « plein emploi », casse des structures de l'Etat et des services publics) le Président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit dans les entreprises, répondant ainsi aux desideratas du patronat. Avec les budgets 2024 de l'Etat et de la Sécurité Sociale en préparation, il veut faire reculer l'Etat social au profit de l'Etat répressif. C'est inacceptable !

Il cherche à instrumentaliser l'actualité tragique pour détourner l'opinion de ces questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons imposée sur son Gouvernement et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

La CGT combat et combattra les idées d'extrême-droite et les actions fascistes. Nous dénonçons l'annulation de spectacles sous pressions de groupuscules obscurantistes. La CGT réaffirme que l'extrême-droite est l'ennemi mortel des travailleuses et travailleurs, de leurs droits et le bras armé du capital.

Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié·es, le Gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. À ce titre, la CGT appelle ses syndiqué·es et ses syndicats à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix.

Le CCN appelle les syndiqué·es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier des luttes, les plus unitaires possibles, sur les salaires, les pensions et l'emploi, tout en liant ces revendications à celle d'une meilleure protection des salarié·es tout au long de leur vie, en particulier en partant en retraite à taux plein à 60 ans maximum !

Le CCN appelle les syndiqué·es à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier les actions revendicatives pour exiger l'ouverture de négociations dans les branches professionnelles sur les départs anticipés à la retraite, la reconnaissance des années d'études et les grilles de rémunération.

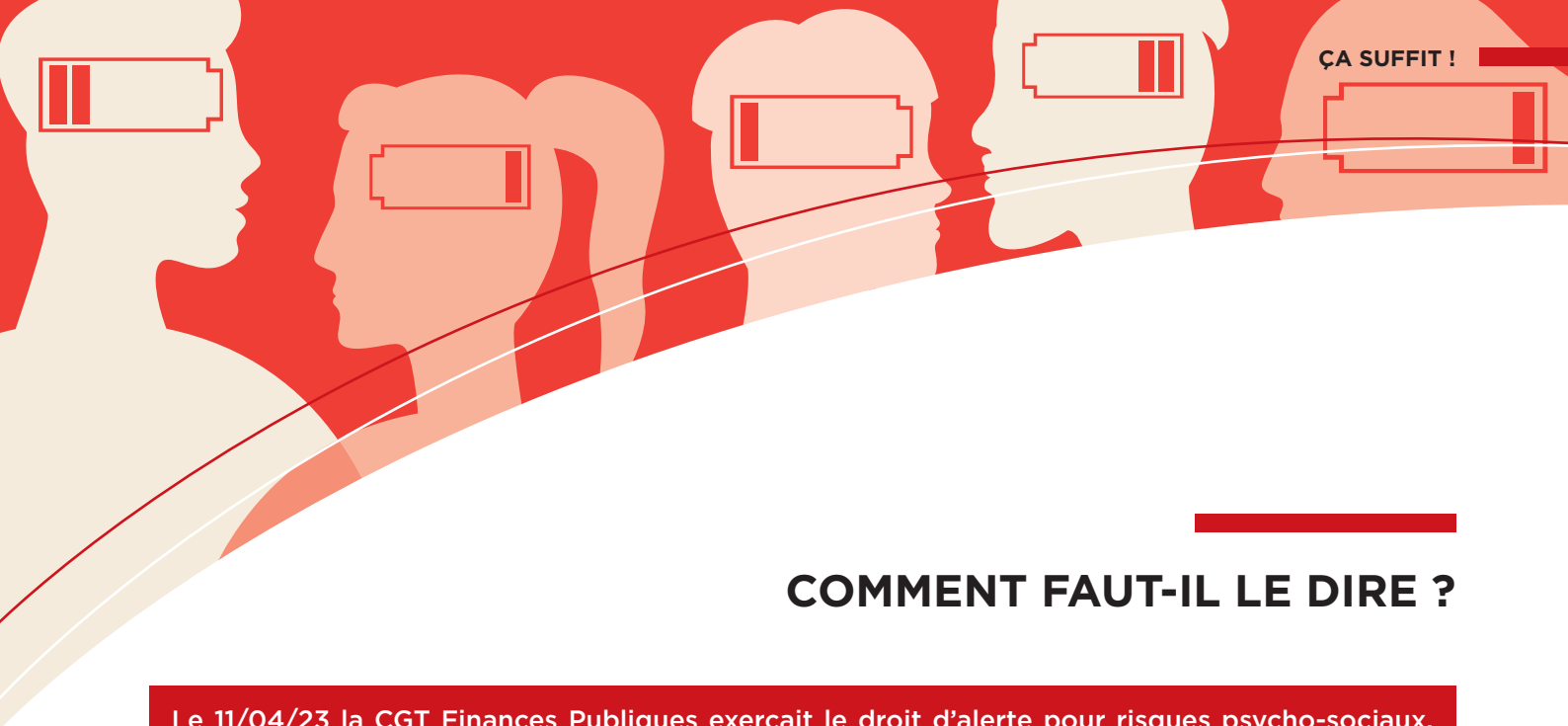
Enfin, le CCN appelle les syndiqué·es à s'emparer de la journée européenne de grève et de manifestation contre l'austérité qui aura lieu au second semestre 2023, pour en faire un nouveau moment de convergence des luttes et une démonstration de masse que nous ne sommes pas passés à autre chose.

Pour renforcer cette pression sociale, le CCN décide du lancement de deux campagnes qui devront permettre d'alimenter l'activité des syndicats, de la coordonner et de lui donner de la visibilité : une campagne pour un plan syndical pour l'environnement, et une campagne pour la protection « de la naissance à la mort » (citation du programme du Conseil National de la Résistance) qui regroupe la bataille pour la sécurité sociale intégrale, pour la protection dans l'entreprise, et qui crée une nouvelle phase de la bataille des retraites.

Cet été, multiplions les initiatives pour faire adhérer à la CGT, pour accueillir et former les nouveaux adhérent·es. Saisissons-nous de tous les événements publics (festivals, Tour de France...) et utilisons les moments de départs en vacances. Saisissons-nous également des rendez-vous revendicatifs (marches des fiertés LGBT, initiatives saisonniers...).

Le CCN appelle les militantes et militants à se rendre disponibles dans les UL pour réaliser ces déploiements. Le CCN appelle également les syndicats à programmer des assemblées générales de rentrée dès la dernière semaine d'août, ou la première semaine de septembre.

Enfin, nous lançons un avertissement solennel au Gouvernement : nous voyons le glissement que connaît notre pays sur les libertés publiques, avec des gardes à vue abusives, des contraintes sur les manifestations, la brutalité physique des forces de l'ordre. Nous voyons également la hausse de la violence antisyndicale avec la dégradation de nos permanences, les expulsions de nos bourses du travail, les licenciements pour fait de grève. Nous n'acceptons pas cette remise en cause d'un pan existentiel de la démocratie ! Nous exigeons des mesures d'amnistie et de protection pour les grévistes et les organisations syndicales. Nous agirons dans ce sens dans les mois à venir.



ÇA SUFFIT !

COMMENT FAUT-IL LE DIRE ?

Le 11/04/23 la CGT Finances Publiques exerçait le droit d'alerte pour risques psycho-sociaux. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Il est de la responsabilité directionnelle de la DGFIP et politique de Bruno Le Maire, et Gabriel Attal, de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents.

MAIS NOUS AVONS DES DIFFICULTÉS À ÊTRE ENTENDUS !

Et pourtant, au plus près du terrain, dans tous les services, les agents vivent mal au travail.

*** Les agents de la Haute-Garonne l'ont écrit concernant les SPF :** « malgré notre désaccord de fond sur l'évolution de la Publicité Foncière, et notamment la fusion imposée les années précédentes, nous avons tout fait pour répondre aux exigences de l'administration. Nous y avons mis tout notre savoir-faire et toute notre conscience professionnelle. Il est clair que vous voulez continuer à profiter au maximum de notre expérience et de notre engagement jusqu'à la dernière limite ». Sous couvert de démétropolisation, l'État installe ses personnels dans des territoires soit-disant peu attractifs. Dans les faits, les agents ne suivent pas la mission, sont affectés sur un autre métier et dans la résidence d'arrivée, les postes sont vacants et pourvus en partie par des contractuels ou des stagiaires.

Au final, perte du savoir, perte de l'intérêt du travail et détresse des « débutants » qui manquent de sachants.

*** Le 27 mai, l'intersyndicale des Landes l'a dit au Directeur Général,** « Puisque les suppressions de sites et d'emplois sont encore insuffisantes aux yeux de ceux qui nous gouvernent, ils s'attaquent aux missions. À force de se transformer et de se restructurer, la DGFIP est au bord de l'implosion. Alors que les suppressions d'emplois devaient diminuer, le département des Landes supporte encore 11 nouvelles suppressions en 2023, soit un nombre supérieur à l'année précédente. Les arrêts maladies, les burn-out s'accumulent ».

On prend des emplois dans les SIP pour créer des centres de contacts pour ensuite demander au SIP de renforcer les centres de contacts. Ce n'est ni plus ni moins que de l'escroquerie ! Et l'escroquerie continue avec l'implantation des Services d'Appui à la Publicité Foncière. Même motif, même punition. Notre constat fait l'an passé est encore plus d'actualité aujourd'hui : **la perte de sens dans le travail, l'inquiétude dans l'avenir, le fait de devoir toujours travailler dans l'urgence, la crainte de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail, le sentiment de ne pas être compris par la hiérarchie font malheureusement partie de notre quotidien.**

* **Dans les Bouches du Rhône**, lors de la Formation Spécialisée du 12 juin 2023, la CGT Finances Publiques dénonçait qu'agir en prévention, ce n'est pas agir après coup. Ils dénonçaient les 37 suppressions d'emplois dans les SPF, l'augmentation des objectifs des vérificateurs, l'inadaptation d'Hélios sur les regroupements de mission des SPL.

Salaires bloqués, tassement des grilles indiciaires, inflation, mobilité contrainte ou forcée, dysfonctionnements applicatifs, sous effectif, management délétère - Cf. Guide du changement des AGFIP où la courbe du deuil face à la casse des services est considérée comme un outil, où il est question d'agents « déchirés », « d'agents irréductibles » qu' « il ne faut pas perdre de temps à tenter de les convaincre ». Voici ce que nous écrit un agent d'un SIP : « Impossible de "DÉCONNECTER" mentalement en sortant du travail. Ça tourne en boucle dans la tête ».

Pour rappel, le dossier judiciaire dans le procès Orange France Télécom indique « une politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés et agents et à créer un climat anxigène ».

La CGT Finances Publiques a fait inscrire à l'ordre de jour de la formation spécialisée du CSAL DRFIP13 du 4 juillet la question des risques psychosociaux pour les agent.es à l'accueil.

Les collègues sont à cran tandis que la DG cherche à « objectiver la température réelle versus la température ressentie » sur les « flux de masse remontés par service ». La conclusion de la note est édifiante : « Une augmentation de fréquentation au niveau des accueils physiques a bien été constatée : 2,5 millions en 2023 versus 2,2 millions en 2022. Néanmoins, cette hausse de 14 % n'est pas de nature à expliquer/justifier les ressentis « de flux de masse » remontés par les services ».

* **Dans les Pyrénées-Orientales**, lors d'un CSA le 12 juin 2023, la CGT Finances Publiques dénonçait les conditions du dialogue social : « aujourd'hui, seuls les syndicats votent et en cas de vote négatif, le CSA est reconvoqué... et même si le vote est à nouveau une seconde fois unanimement négatif, le projet de l'administration est néanmoins validé. Un 49.3 systématique entre les mains des directeurs ».

Sujet également préoccupant pour les agents : la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics Le nouveau régime vise à sanctionner celui dont l'action est à l'origine du préjudice. La condamnation peut conduire à des amendes pouvant aller jusqu'à 6 mois de salaires ! On comprend l'émoi de certains collègues ! Sur la responsabilité devant la 7^e chambre de la cour des comptes, la protection fonctionnelle protégerait les agents et la justice serait clémentine envers les cadres non comptables (surtout les B et les C) et elle prendrait même en compte les ordres oraux ?!

La CGT Finances Publiques avait également fait inscrire les nouveautés au Cadastre à l'ordre du jour du CSA, car outre l'impact flagrant à venir des récents mauvais choix de la direction au SPF, la situation du SDIF devient catastrophique avec les nouveaux applicatifs d'une nullité absolue ». Quant à GMBI, avec 4000 e-contacts, on voudrait écœurer les agents du service qu'on ne s'y prendrait pas autrement.



« Au final, un CSA sans surprise où l'arrogance de la directrice est assez inquiétant. Elle ne démord pas que nous ayons les emplois nécessaires (sauf postes vacants) pour le bon fonctionnement des services ! ».

* **Dans les Yvelines**, le 23 juin, la CGT Finances Publiques disait à Jérôme Fournel : « il existe des menaces intérieures qui pèsent sur la santé physique et mentale des agents de la DGFIP : le surmenage causé par les suppressions d'emploi, la perte de sens causée par les nouvelles organisations du travail. La preuve en est, l'augmentation du nombre de suicides liés au travail.

C'est le sentiment que notre hiérarchie n'est plus à l'écoute. Ce sont les nouvelles applications

informatiques, souvent indisponibles et qui ne nous permettent pas d'assurer nos missions sereinement comme nous le souhaiterions ».



* **Au niveau national, la CGT Finances Publiques** alerte par tous les moyens depuis plusieurs mois sur le surmenage, la détresse des agents. Lors du CSA du 16 mai, l'intersyndicale avait réclamé un renouveau du dialogue social : moins descendant, plus constructif et plus à l'écoute des personnels.

ALORS ? COMMENT FAUT-IL LE DIRE ?... ÇA SUFFIT !!

À la DGFIP, sous prétexte d'austérité et de transformation, les agent.e.s subissent des réductions de moyens et les suppressions d'emplois, qui induisent une augmentation et une intensification du travail, conjuguées à une industrialisation des tâches. La casse des collectifs de travail, l'individualisation des carrières et des rémunérations, l'isolement professionnel sont sources de la montée implacable des troubles musculosquelettiques, des inaptitudes en tous genres et nombre de pathologies liées à la surcharge de travail et au stress conduisant à la souffrance au travail, jusqu'à des actes dramatiques.

La direction générale nie l'évidence et se cherche des excuses pour expliquer l'inexplicable.

L'intersyndicale DGFIP a rencontré le Directeur Général.

Les choses doivent changer, les représentants des personnels doivent être écoutés et entendus. Ils attendent la mise en place des propositions qui ont été faites en ce sens sur le dialogue social.



LE DERNIER DESSIN

WOUAH!
JE SUIS
EN-FIN AU
CITÔMAGE!



MERCI
À TOUS
ET TOUTES
ET AUX
TECHNICIENS
DE LA
ROCHELLE
TOP!

-F-